

Fiche n°8

Evaluation finale du MFE

1 Evaluation globale

Le jury évalue le mémoire de fin d'études dans son ensemble, il se prononce notamment sur :

- La logique de la totalité du mémoire de fin d'études,
- La cohérence entre les diverses parties,
- La portée du mémoire de fin d'études pour les professions sociales,
- Son intérêt pour le lecteur,
- Son apport à la compréhension des phénomènes sociaux et de l'intervention sociale,
- Son utilité pour les populations étudiées ou pour les usagers des institutions sociales,
- La pertinence et la nouveauté des propositions concrètes qu'il pourrait éventuellement contenir.

2 Evaluation par élément

Le jury se prononce également sur les éléments constitutifs du MFE.

Les divers aspects, ainsi que **les critères qui suivent sont des indications permettant aux membres du jury de lire et d'évaluer le mémoire de fin d'études. Pour qu'il soit accepté, un MFE ne doit pas nécessairement satisfaire à chacun de ces critères.** Si, par exemple, l'évaluation globale est positive, certains de ses éléments constitutifs peuvent être jugés insuffisants sans entraîner une demande de modifications ou un refus. D'autre part, selon le type de MFE et d'objet étudié, les éléments qui suivent peuvent être très importants ou alors secondaires :

L'évaluation porte sur le fond, la forme et la portée du mémoire.

Le fond

- La logique du texte et la construction de l'argumentation,
- La cohérence entre les diverses parties,
- L'intérêt du travail pour les lecteurs-trices,
- L'utilité pour les populations étudiées ou pour les usagers-ères des institutions sociales,
- La qualité et la pertinence des questions et des objectifs de recherche,
- La délimitation et la construction de l'objet,
- L'adéquation des choix théoriques à l'objet de recherche,
- La bonne compréhension des théories utilisées,
- La méthodologie adoptée.

La forme

- La présence des éléments demandés (page de titre, nom du directeur ou de la directrice, mention obligatoire, résumé, mots-clés, table des matières, corps de l'ouvrage, références bibliographiques, annexes, ...),
- La qualité de la présentation (pagination, titrage, mise en page, tableaux, graphiques, photos, notes de bas de pages, index, ...),
- La qualité de la rédaction (orthographe, syntaxe, vocabulaire, construction des paragraphes, organisation du texte, clarté des titres et sous-titres, équilibre entre les parties, style scientifique, ...),
- Le respect des règles (citations, notation des sources, légendes, références bibliographiques, anonymat, confidentialité, ...),
- L'explicitation de la démarche,
- L'emploi adéquat des méthodes et techniques choisies,
- La qualité de l'exploitation des données et de sa présentation,
- Le respect de l'éthique de la recherche,
- L'évaluation des objectifs,
- Les réponses aux questions de recherche,
- La mise en évidence des limites du travail,
- La qualité de la réflexion personnelle de l'étudiant-e,
- Un esprit critique suffisant.

La portée

- Le processus d'apprentissage réalisé par les étudiants
- L'implication personnelle (conscience claire de leur choix, de l'impact et des limites du travail, engagement réel dans les conclusions)
- Par rapport à l'action des praticiens ou des usagers et aux pratiques visées dans les champs du travail social et de l'action sociale.

Par apprentissage et compétences, il faut entendre :

1. Compétences²

L'étudiant-e doit démontrer un certain nombre de compétences, soit :

- l'élaboration d'une problématique professionnellement intéressante et innovante pour lui-même,
- Le choix approprié et l'utilisation pertinente de cadres de référence,
- Le choix d'une méthodologie appropriée,
- Des capacités d'analyse et d'argumentation,
- Une mise en perspective fondée sur les résultats obtenus et les conclusions.

² CORESFIL, du 13 février 2004

2. Apprentissages :³

a) Rapport à la recherche

- Curiosité à l'égard des faits et des théories (se questionner sur le réel et son rapport à lui),
- Décentration (être dedans tout en pouvant prendre une position d'extériorité),
- Mise en question de ses propres présupposés et opinions,
- Humilité (on ne sait pas tout),
- Conscience de la complexité (même si la recherche ne s'intéresse qu'à un aspect restreint),
- Utilisation des théories existantes (pouvoir, sans les dénaturer, utiliser des concepts venant d'horizons divers),
- Créativité (porter un regard nouveau sur une réalité et inventer les procédures qui le permettent).

b) Recueil de données et organisation de la production (apprentissage instrumentaux)

- Recueil des données (questionnaires, entretiens, observations, documentations...),
- Description des faits ou des événements,
- Organisation de ce matériel afin de permettre son analyse,
- Analyse et interprétation de ce matériel (statistique, analyse de contenu, mise en évidence d'un sens) et la manière de se positionner,
- La présentation de la recherche (écriture, tableaux, mise en page, bibliographie ou document vidéo),
- La présentation orale (soutenance ou autre débats).

c) Relation

- Entrer en relation, écouter, comprendre,
- Exposer un projet, des intentions, défendre un point de vue,
- Négocier (par exemple pour avoir accès à un terrain d'étude),
- Demander de l'aide, des informations,
- Adopter une position en cohérence avec une éthique.

Les conclusions du travail doivent être discutées et évaluées en fonction des questions et des objectifs de départ.

Tout changement d'orientation en cours de recherche doit être justifié.

³ Document de travail interne HETS, 9 novembre 1994